

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 3 octobre 2014

Le Conseil Municipal de Saint-Georges-d'Aurac s'est réuni sous la présidence de son maire, Alain GARNIER, le vendredi 3 octobre 2014, à 20 h 00.

Secrétaire de séance : M. Gilles BERINGER.

A la demande de M. le Maire, le Conseil est d'accord, à l'unanimité, pour ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Délibération : motion des pharmaciens.
- Devis Véolia pour moteur électrique à la station d'épuration du bourg.
- Information sur les travaux à l'agence postale communale, avec fourniture du mobilier par LA POSTE.

Examen des différents points de l'ordre du jour :

1) Approbation du compte–rendu de la séance du 19 septembre 2014 :

Aucune remarque n'étant formulée, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

2) Renouvellement du CDD de l'employée de l'agence postale communale :

Le contrat CDD actuel de Mme Andrée DUFFAUD se termine le 10 décembre prochain, il donc nécessaire de le renouveler pour une année. Le conseil, à l'unanimité, est favorable au renouvellement du contrat de Mme DUFFAUD, qui donne entière satisfaction.

3) Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Paulhaguet, compétence facultative : santé dans le cadre du contrat de santé du Pays de Lafayette :

M. le Maire fait lecture de la délibération du Conseil Communautaire en date du 23 septembre 2014, et demande au Conseil de délibérer en faveur de cette modification des statuts. Les actions viseront notamment à favoriser le maintien, le développement des services de santé et l'installation des professionnels de santé (médicaux et paramédicaux), en contribuant à la création d'un pôle de santé sur le territoire de la Communauté de communes, et à l'accompagnement du projet des professionnels de santé, et ce, dans le cadre du Contrat Local de Santé du Pays de Lafayette. Après délibération, le Conseil est favorable à l'unanimité.

4) Reprise des concessions :

M. Jean Louis DO CARMO présente le projet de reprise des concessions en état d'abandon. Il demande de se prononcer sur la reprise par la commune des concessions dans le cimetière communal, concessions qui ont plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté pour chacune d'entre elles, à deux reprises, à trois ans d'intervalle. Premier PV en date du 26/02/2011 et le deuxième en date du 30/06/2014.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. le Maire à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions en état d'abandon.

5) Examen devis pour le nettoyage des concessions :

Des devis ont été demandés à 3 entreprises pour réaliser le nettoyage des concessions que la commune reprend. Après étude des devis, le Conseil choisit le devis le moins disant, de l'entreprise Moneyron, de Langeac, pour un montant de 9180 € TTC (hors démolition de 5 monuments).

6) Mise à disposition de la salle communale dans le cadre de l'accueil périscolaire : il s'agit de renouveler la convention passée l'année dernière entre la Commune et la CCPP concernant la mise à disposition à titre gratuit de la salle dédiée aux activités périscolaires au sein de l'école publique de St-Georges. Adoptée à l'unanimité.

7) Examen devis pour le chemin du Suc vers la station d'épuration : le chemin est en mauvais état sur une longueur d'environ 300 ml. Après avoir reçu des devis de 2 entreprises, le Conseil demande à M. le Maire de demander un autre devis à l'entreprise Chambon de Paulhaguet.

8) Communication du rapport d'activités 2013 de la communauté de communes du Pays de Paulhaguet : Comme l'impose la loi, le rapport d'activités doit être communiqué à chaque conseil municipal de la CCPP. Ce rapport est disponible sur le site internet de la CCPP. Il est consultable à la Mairie, et il sera envoyé à chaque conseiller par email.

9) Etude recrutement d'un agent communal : Cette année, compte tenu du temps pluvieux, le nettoyage du bourg et des villages n'a pas été réalisé correctement par l'équipe verte de la CCPP, qui de plus n'est pas intervenue aussi longtemps que les années précédentes. Suite à ce constat, M. le Maire et ses adjoints, ont rencontré M. le Maire de Chavaniac-Lafayette, et ses adjoints, pour discuter de mettre en place une mutualisation de personnel et de matériel entre les 2 communes. Actuellement la commune de Chavaniac emploie 2 personnes à temps partiel pour les travaux de nettoyage et réparation. Le projet serait de recruter 2 personnes en contrat aidé d'un an, à temps partiel, pour St-Georges. Ensuite, il faudra établir un planning en concertation avec Chavaniac pour qu'aucun employé ne se retrouve seul pour un travail risqué. Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord.

11) Etude achat matériel : Si la commune recrute 1 ou 2 personnes, il est nécessaire d'acquérir un véhicule d'occasion (type petit camion benne). OK unanimité

12) Agent recenseur. La municipalité a mis des affiches sur les panneaux d'affichage des hameaux et dans les commerces du bourg. A ce jour nous avons reçu une candidature. Le dépôt des candidatures s'arrête le 28 octobre 2014.

13) point sur l'aire de jeux : Virginie GAILLARD est chargé de faire des propositions sur l'acquisition d'équipements. Le Budget alloué par le conseil est d'environ 5000 €.

14) Agence postale communale : LA POSTE est prête à mettre à disposition du mobilier. Reste à la charge de la commune, la dépose de la banque actuelle, les travaux d'électricité et l'aménagement de la bibliothèque municipale.

15) +2 Paysage : prochaine réunion le lundi 20 octobre à 20h00, à la salle polyvalente.

16) Motion contre la réforme des professions réglementées : Suite à la demande des pharmaciens de Paulhaguet le Conseil, à l'unanimité, approuve cette motion.

17) Devis VEOLIA Eau pour la réparation du moteur de la pompe de l'aérateur du bassin de la STEP du bourg : M. MASSE (VEOLIA Eau) a envoyé deux devis :

* remplacement par un moteur neuf : 4944 € TTC.

* rembobinage du moteur existant : 4971,60 € TTC.

Une autre proposition de M MASSE a été faite, mais sans chiffrage.

A attendant le devis pour la 3^{ème} solution, le Conseil serait plus favorable au changement du moteur en panne par un moteur neuf.

18) Rassemblement des St Georges de France, l'équipe dirigeante nationale de l'association des St Georges de France viendra les 24, 25 et 26 octobre prochains, pour rencontrer l'association du rassemblement 2015, ainsi que les élus locaux.

19) Téléthon 2014 : A l'initiative de l'association des séniors du Pays de Lafayette, une manifestation au profit du Téléthon sera organisée le samedi 29 novembre, en collaboration avec toutes les bonnes volontés des associations locales. Une conférence sera organisée par des membres de l'association départementale du téléthon, à la salle polyvalente de St-Georges-d'Aurac, le 7 novembre prochain.

Séance levée à 23h00.